

En cette rentrée, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur en ordre de marche pour le nouveau mandat

L'été 2026 a vu aboutir le renouvellement des instances des 6 associations départementales de Communes forestières et de leur union régionale, consécutivement aux élections municipales de mars dernier. 95 maires et autres élus municipaux ont été élus administrateurs des 6 associations départementales, constituant un maillage représentatif de tous les territoires de la région. Les présidentes et présidents et administrateurs régionaux issus de leurs rangs ont renouvelé l'instance régionale.

A l'issue d'un été marqué par l'urgence climatique, qui a mis les forêts à rude épreuve et vu un secteur bois face à de nouveaux défis, cette force politique est pleinement opérationnelle, pour les 6 (ou 7) prochaines années, au service des communes avec l'ambition de toujours placer les maires et élus locaux au coeur de la politique forestière régionale.

Jean BACCI réélu à la présidence régionale

Temps fort de cette réunion d'installation, les administrateurs des 6 associations départementales ont renouvelé leur confiance à Jean BACCI, Sénateur, Président des Communes forestières du Var, réélu Président de l'Union régionale. Entouré d'un bureau renouvelé, il poursuivra l'action engagée pour représenter les communes forestières auprès des partenaires institutionnels et porter les priorités de la forêt méditerranéenne : adaptation au changement climatique, gestion du risque incendie, préservation de la biodiversité et structuration de la filière forêt-bois locale.

Une gouvernance au service des territoires

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la dynamique des Assemblées générales départementales, qui ont renouvelé les instances locales et mobilisé massivement les élus municipaux autour des enjeux forestiers. Avec plus des deux tiers des communes de la région adhérentes, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte s'imposent comme le premier réseau d'élus engagés pour la forêt. Interlocuteur incontournable et partenaire des collectivités, Les Communes forestières défendent les intérêts des communes, sont aux côtés de leurs maires pour accompagner leurs projets et contribuent à construire et mettre en oeuvre une politique forestière adaptée aux réalités locales.

Les Communes forestières oeuvrent pour que les élus disposent des moyens, des compétences et de l'ingénierie nécessaires pour faire de la forêt l'atout de leur mandat.

Une équipe mobilisée au quotidien

Pour mettre en oeuvre cette ambition, les maires de la région peuvent savoir compter, outre sur leur centaine de représentants, sur une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire régional. L'équipe accompagne les collectivités dans toutes les dimensions de leurs projets : gestion forestière, prévention des risques, construction bois, bois énergie, formation des élus, animation territoriale, géomatique, ingénierie de projets, financement, etc. Cette expertise de terrain permet d'apporter aux communes un accompagnement technique, stratégique et opérationnel, tout en faisant le lien entre les politiques publiques, les partenaires de la filière et les réalités locales.

Les Communes forestières accompagnent et représentent les élus dans la gestion durable de leur forêt, en apportant expertise, soutien et outils pour concrétiser leur projet forêt-bois.

CONTACT PRESSE **Marine OLIVEIRA** - Chargée de communication
07 57 08 16 22 • marine.oliveira@communesforestieres.org
Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
f • in •  • [communesforestieres-paca.org](https://www.communesforestieres-paca.org)

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication
Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
07 57 08 16 22 • marine.oliveira@communesforestieres.org